

MONOPRIX

NATURALIA

Communiqué de presse
Clichy, le 15 avril 2021

Avec la certification *B Corp* de sa filiale Naturalia, le Groupe Monoprix poursuit la construction d'un modèle alimentaire plus vertueux

- **Filiale du Groupe Monoprix depuis 2008, Naturalia devient le 1^{er} distributeur alimentaire français à obtenir cette certification internationale.** Celle-ci atteste du niveau d'exigence de l'enseigne dans le domaine social et environnemental, de la qualité de sa gouvernance, ainsi que de son degré de transparence vis-à-vis de ses clients.
- Depuis sa création, Naturalia donne la liberté de faire du bien à la nature et aux hommes. Cette raison d'être, inscrite dans ses statuts, est ce qui guide les décisions des équipes de l'enseigne. La certification obtenue traduit l'authenticité et la réussite de cette démarche.

Grâce aux efforts engagés depuis de nombreuses années par sa Direction générale et l'ensemble de ses équipes, Naturalia obtient la certification *Benefit Corporation (B Corp)* et intègre le cercle des 3 400 entreprises certifiées dans le monde.

Pour obtenir cette certification, le modèle d'affaires de l'enseigne a été évalué sur 300 critères, au cours d'un processus particulièrement rigoureux. Ces critères ont trait aux thématiques suivantes : la gouvernance, le bien-être des collaborateurs, l'apport à la collectivité, l'engagement environnemental et, enfin, la création de valeur pour les clients.

« Depuis plus de dix ans, le Groupe Monoprix accompagne le développement de l'une des plus belles marques de l'univers de la bio. Au-delà de sa dynamique de croissance et d'expansion, Naturalia porte des valeurs de transparence, de responsabilité et d'éthique qui seront au cœur du modèle alimentaire de demain. La reconnaissance internationale obtenue vient récompenser le travail de femmes et d'hommes engagés au quotidien pour faire émerger une consommation plus vertueuse. Cette labellisation traduit enfin l'ambition du Groupe Monoprix qui est déjà le 1^{er} acteur de son secteur par le pourcentage des produits biologiques dans ses ventes », déclare Jean-Paul MOCHET, Président du Groupe Monoprix.

« Cette certification est bien sûr un aboutissement. Mais ce n'est pas la fin, c'est le début d'un chemin. Nous allons poursuivre la démarche qui est la nôtre en faveur de plus de transparence vis-à-vis des clients et de standards encore plus élevés sur le plan social et environnemental. Cette exigence est une identité, tout autant qu'une stratégie » ajoute Allon ZEITOUN, Directeur général de Naturalia.

A propos de Monoprix

Monoprix est une enseigne du Groupe Casino. Leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France, ses 21 000 collaborateurs animent au quotidien 800 magasins, avec trois formats d'enseigne - Monoprix, monop' et Naturalia - et deux sites e-commerce, monoprix.fr et Sarenza, regroupés au sein de l'entité Monoprix Online. En 2020, Monoprix a réalisé 5 milliards d'euros d'activités.

Plus d'informations sur entreprise.monoprix.fr

A propos de Naturalia : Créé en 1973, Naturalia est la 1ère enseigne de distribution spécialisée bio en région parisienne, à Nice, Marseille, Strasbourg et dans les DOM TOM. L'enseigne est présente dans plus de 70 villes en France et au Luxembourg avec 226 magasins. En 2019 NATURALIA ouvre son plus grand concept « Marché Bio » à Brétigny-sur-Orge. L'enseigne a également un concept 100% bio et véganes, 4 magasins dédiés aux médecines douces et propose 6000 produits sur naturalia.fr.

Monoprix

Edwige Lerolle : elerolle@monoprix.fr - 06.10.86.03.70

Marion Léonet : mleonet@monoprix.fr - 06.45.57.59.97

Naturalia

Sophie Roussel : s.roussel@rpca.fr / 06 29 97 10 25

Clotilde DeAngelis : c.deangelis@rpca.fr / 06 14 81 84 86